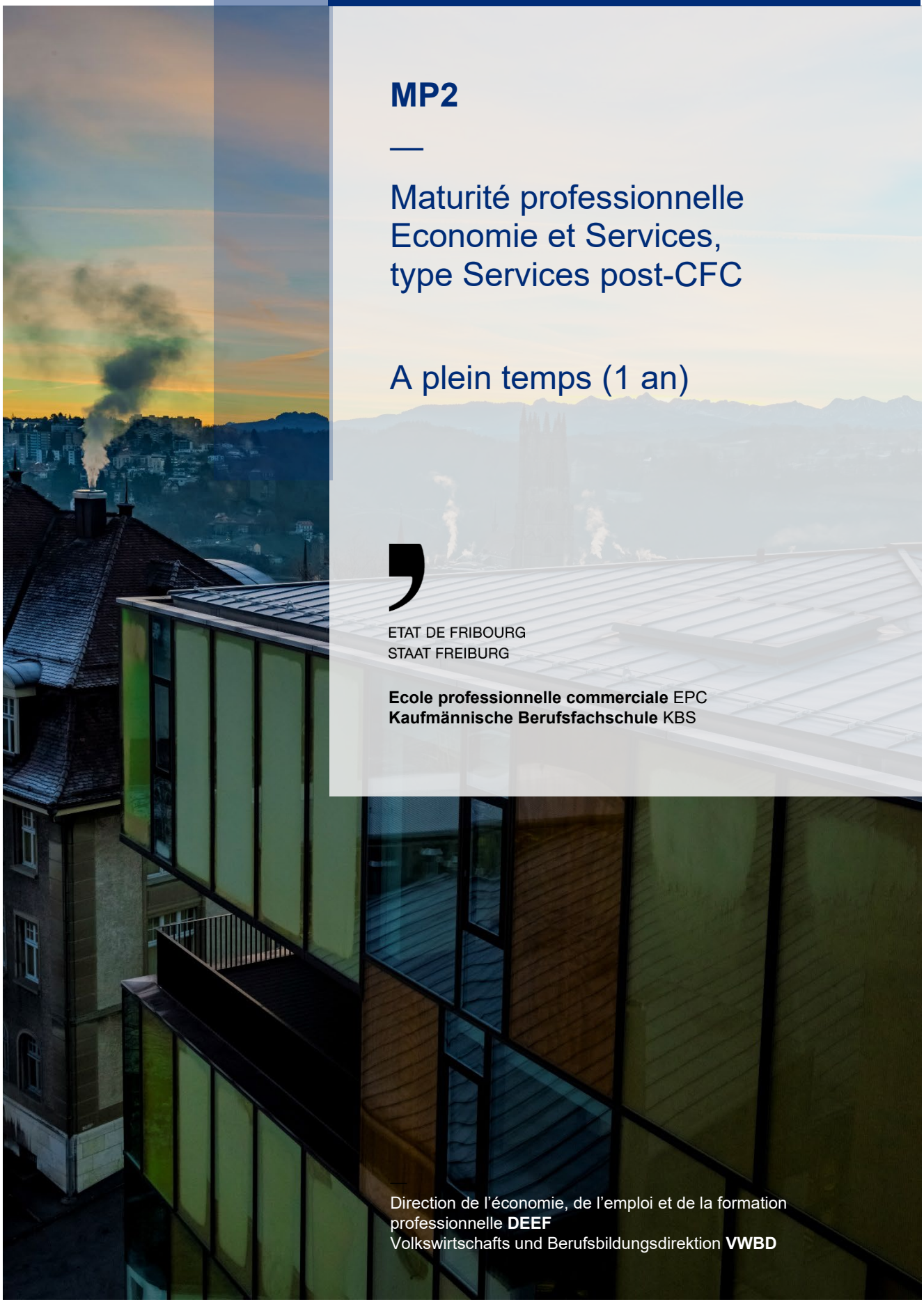


MP2

—

Maturité professionnelle Economie et Services, type Services post-CFC

A plein temps (1 an)

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

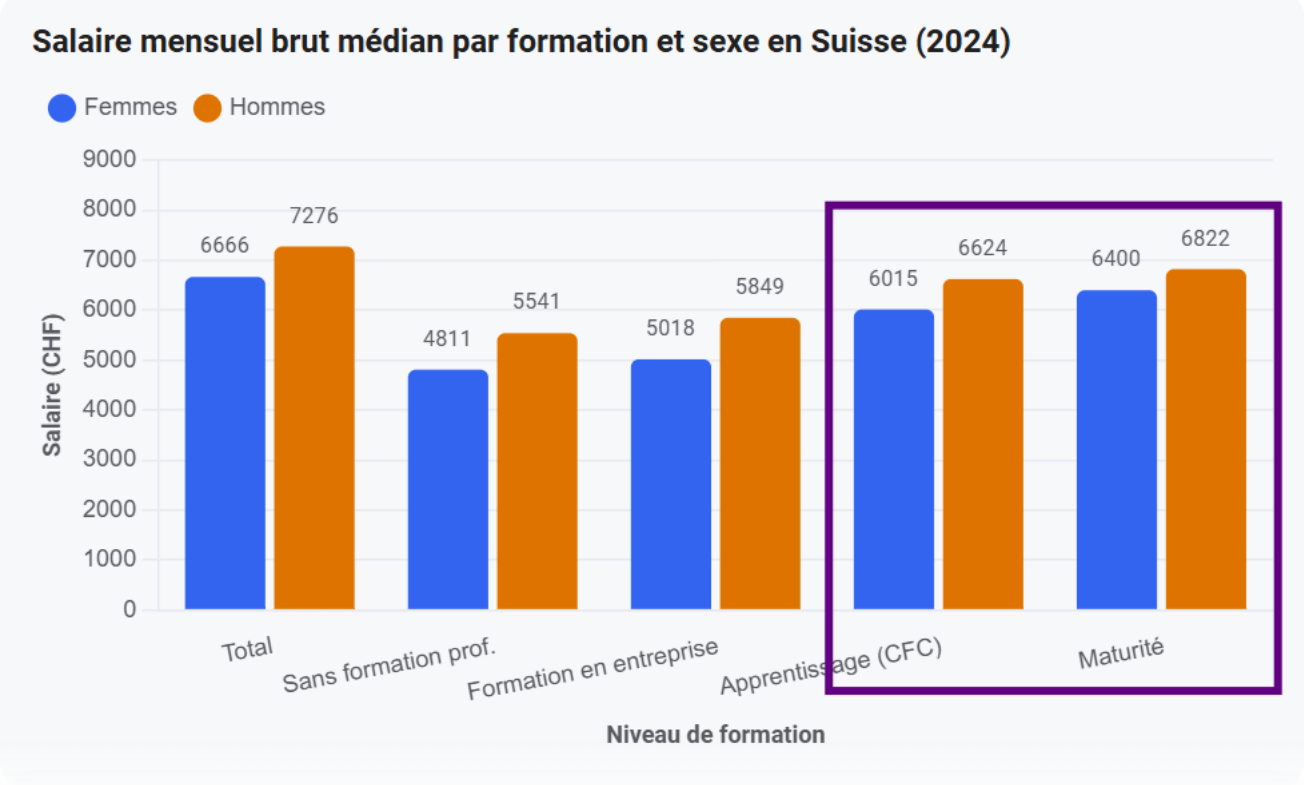
Index

Pourquoi obtenir la MP2, type Services ? 4
Maturité professionnelle et ses buts 5
Conditions 5
Inscription 6
Durée de formation 6
Jours de cours 6
Mesures pédagogiques d'appui 6
Répartition 7
Frais 8
Promotion 8
Procédure de qualification 9
Certificat 10
Formation continue, perfectionnement professionnel 10
Notes 11

Pourquoi obtenir la MP2, type Services ?

—

Une valorisation salariale



Salaire mensuel brut selon la formation et le sexe, en 2024 - 2024 | Chart

Maturité professionnelle et ses buts

> La formation Maturité professionnelle après la formation initiale (MP2) avec l'orientation Economie et Services, type Services - à plein temps, prépare les personnes en formation (PEF) à la maturité durant deux semestres. La MP2 génère des connaissances commerciales et générales. Le programme de formation est conçu pour permettre aux PEF de s'exprimer couramment en trois langues. Elle augmente leurs possibilités professionnelles et facilite l'accès aux établissements de formation continue.

> Le public cible est principalement les PEF qui ont terminé un CFC et qui visent le chemin direct vers la HEG.

> La MP2 peut aussi être suivie en option bilingue ou en option temps partiel.

Conditions

> Être au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et répondre aux critères d'admission de la MP2

> Les conditions d'admission à la maturité professionnelle (MP2) sont les suivantes :

a) Être en possession d'un CFC et avoir réussi l'examen d'admission ou en être exempté sur la base des critères décrits ci-dessous. Sont exemptés d'examen d'admission :

1. Les personnes qui remplissent les conditions d'admission de la MP1
2. Avoir achevé le niveau secondaire G et obtenu au moins 20 points selon le nouveau règlement, sans aucune note inférieure à 4,5. Les matières et pondérations suivantes sont prises en compte dans le calcul des points : Français (coefficient 1), mathématiques (coefficient 1), Allemand et Anglais (moyenne des deux notes, coefficient 1), Sciences naturelles, géographie et histoire (moyennes des notes, coefficient 1)

   Les résultats pris en compte sont ceux des deux derniers semestres ou la moyenne des résultats obtenus durant ces deux semestres.
3. Avoir suivi avec succès les cours préparatoires à la MP2 pour les langues étrangères (niveau A2) et les mathématiques. L'inscription aux cours préparatoires est valable jusqu'au 30 avril de l'année précédente. Remarque : Les cours préparatoires n'auront lieu que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions. Nous recommandons à tous les candidats de suivre le cours de mathématiques.

4. Les personnes qui ont 25 ans révolus au début de la formation (01.08.).

> Si ces conditions ne sont pas remplies, l'examen d'admission à la MP2 est évalué dans les branches ; 1ère langue étrangère (allemand ; niveau A2), 2ème langue étrangère (anglais ; niveau A2) et mathématiques.

Inscription

L’admission en classe de maturité professionnelle post-CFC à plein temps se fait sur inscription préalable. Celle-là doit impérativement parvenir au SFP **jusqu’au 15 février** ; des formulaires sont à disposition sur notre site internet ou auprès des centres régionaux d’orientation scolaire et professionnelle ainsi qu’au secrétariat de notre école. La MP2 peut aussi être suivie en option bilingue ou en option temps partiel.

Durée de formation

1 an à plein temps (EPC Fribourg)

Jours de cours

4.5 jours de cours par semaine (lundi à vendredi). La demi-journée sans cours est à disposition pour travailler de manière autonome le contenu des cours ainsi que les projets (TIP et TIB).

Mesures pédagogiques d'appui

En cas de difficultés scolaires majeures, la PEF peut participer à des mesures pédagogiques d'appui pour la/les branche/s concernée/s. Ces cours ont lieu en fin de journée. Les informations ainsi que le formulaire d’inscription se trouvent sur notre site internet.

Répartition

Nombre de leçons hebdomadaires (sans les cours-blocs et le travail interdisciplinaire)

	Branches	UE	Total
Domaine fondamental	Première langue nationale (français)	6	240
	Deuxième langue nationale (allemand)	4	160
	Anglais	4	160
	Mathématiques [II]	6	240
Domaine spécifique	Finances et comptabilité	8	320
	Economie et droit (BS) [II]	5	200
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques [II]	3	120
	Economie et droit (BC)	3	120
Travail interdisciplinaire	TIB et TIP [I]	1	40
Total		**40**	**1600**

[I] TIB et TIP : leçons dispensées dans les branches spécifiques ou sous forme de cours-bloc

[II] Matière obligatoire de l'enseignement bilingue

Frais

> Taxe d'inscription pour le traitement du dossier de CHF 100.- (art. 1a OTIFP)
> Pour les cours ordinaires à l'école, les PEF ne paient que les taxes de cours (environ CHF 120.-, selon art. 2 al. 1 let. c OTIFP). Le matériel et les manuels sont également à leur charge.
> Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participants.

Il est possible de demander une bourse d'étude.

Promotion

À la fin des deux semestres, une promotion est effectuée sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des branches de la maturité professionnelle.

Les dispositions suivantes en matière de promotion s'appliquent (cf. art. 16, al. 4, de l'OMPr du 13 juin 2025) :

- la moyenne générale doit être d'au moins 4,0 ;
- deux notes insuffisantes au maximum sont admises ;
- la somme des écarts négatifs entre les notes insuffisantes et la note de 4,0 ne doit pas dépasser 2,0 points.

Toute personne qui ne remplit pas ces conditions pour la première fois est promue à titre provisoire pour le semestre suivant.

Toute personne qui ne remplit pas ces conditions une deuxième fois est exclue de l'enseignement de la maturité professionnelle.

Procédure de qualification

Elle a lieu à la fin de la formation et comprend :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
1ère langue nationale français	Examen écrit Examen oral	50 %
	Notes scolaires[1]	50 %
2ème langue nationale allemand	Examen écrit Examen oral	50 %
	Notes scolaires[1]	50 %
Anglais	Examen écrit Examen oral	50 %
	Notes scolaires[1]	50 %
Mathématiques	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires[1]	50 %
Finance et comptabilité	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires[1]	50 %
Economie et droit (BS)	Examen écrit Notes scolaires[1]	50 %
Histoire et institutions politiques	Notes scolaires[1]	100 %
Economie et droit (BC)	Notes scolaires[1]	100 %
TI :	TIB : Notes scolaires[1]	50 %
	TIP	50 %

1. Moyenne des deux semestres

La procédure de qualification de la formation scolaire est réussie lorsque les trois conditions suivantes sont remplies (cf. art. 24, al. 2 de l'OMPr du 13 juin 2025) :

- la moyenne générale est égale ou supérieure à 4,0 ;
- au maximum deux notes sont inférieures à 4,0 ;
- la somme des écarts entre 4,0 et les notes insuffisantes ne dépasse pas 2,0 points.

Certificat

En cas de réussite (formation scolaire) la personne en formation obtient une maturité professionnelle fédérale.





Formation continue, perfectionnement professionnel

Le titulaire d'une maturité professionnelle fédérale peut poursuivre ses études par exemple à la Haute école de gestion selon différentes variantes de formation. L'accès à l'université via la passerelle (collège St-Michel) et aux hautes écoles universitaires. D'autres propositions figurent sur notre site internet.

Notes

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

—

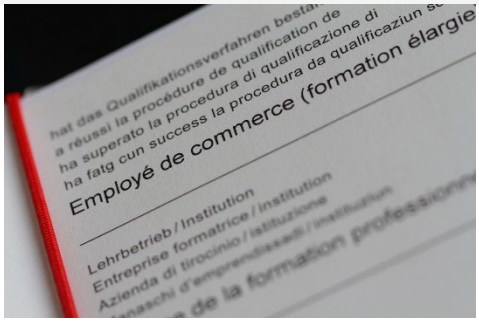
Etat 13.08.2026 / Toutes modifications réservées

Selon l'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 13 juin 2025 et le Plan d'études cadre de la maturité professionnelle correspondant.

6-1-4 GUI_ Services MP2_FR

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**







Photos©: SFP Fribourg, FairSwiss.ch